



Campagne agricole 2020-2021 : Environ 2000 tonnes de semences certifiées mises à la disposition des producteurs

Pour le compte de la campagne agricole 2020-2021, c'est au total 1.848.241 Kg de semences certifiées de diverses variétés, soit 1 848,2 tonnes qui sont mises à la disposition des producteurs agricoles sur l'ensemble du territoire national par le Ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique (MAPAH), à travers le Direction des semences agricoles et plants.

Dans les détails, les producteurs de la région maritime bénéficient de 111 934 Kg de semences certifiées, 143 527 Kg pour ceux de la région des plateaux, 853 300 Kg pour la région centrale, 246 310 Kg pour la région de la Kara et 493 170 Kg pour les producteurs de la région des savanes.

Ces semences certifiées concernent diverses cultures notamment le maïs, le soja, le riz, le fonio, le niébé, le sésame, l'arachide et le sorgho.

Il faut souligner que le recours aux semences certifiées permet d'accroître la production agricole de 40 %, selon le

Réseau national des producteurs de semences certifiées au Togo
(RNPS C-Togo).

David S.